

Conférence nationale du 21 mars 2001
TOUS DIFFERENTS – TOUS PAREILS

Commission fédérale contre le racisme (CFR)
Forum contre le racisme (FcR)

Allocation de bienvenue de Boël Sambuc, vice-présidente CFR

M.le vice-président de l'EPFZ,
Mme la secrétaire générale du Département de l'Intérieur,
Mme la secrétaire générale de l'ECRI,
M.l'ambassadeur,

C'est avec un très grand plaisir que j'ai l'honneur de vous accueillir ici, à Zürich, en cette Journée nationale contre le racisme, au nom de l'ensemble de la Commission fédérale et au nom de mes deux collègues du Präsidium, Mme Cécile Bühlmann et M.Georg Kreis.

Cette manifestation est organisée conjointement par la CFR et le Forum contre le racisme, que je remercie d'ores et déjà pour tout le travail accompli., en sa qualité de coordonnatrice des ONG's suisses à l'occasion des conférences européenne et mondiale contre le racisme. De son côté, la CFR collabore avec les ONG's depuis sa création, il y a plus de cinq ans. D'abord, parce que sur les 19 membres qui composent la Commission, un tiers sont des ONG's – comme le Forum, précisément, ou la LICRA, que je représente. Ensuite, parce que la CFR accorde une grande importance au rôle de la société dite civile dans la lutte contre le racisme, comme partenaire sur le terrain et comme relais des idéaux qui inspirent son action – l'égalité des individus et des groupes, en droit et en fait, le respect de la diversité, la non-discrimination dans tous les domaines, l'attachement à l'Etat de droit.

La rencontre d'aujourd'hui se situe dans le cadre du processus préparatoire de la Conférence mondiale de Durban, prévue pour la fin de l'été prochain, et dans le sillage d'une grande conférence régionale européenne – celle de Strasbourg, en octobre dernier. Cette journée du 21 mars est donc toute indiquée pour faire le point sur les efforts entrepris jusque-là aussi bien au niveau européen et international que dans notre pays, pour se positionner par rapport aux thèmes établis par l'ONU pour la Conférence mondiale et de faire, dans la mesure du possible, le lien entre ces problèmes et la réalité suisse.

A première vue – et certains ne s'en privent pas- on peut être sceptique sur la raison d'être d'une troisième conférence onusienne contre le racisme, après celles de 1978 et 1983. A cette époque, rappelons-le, l'objectif principal de la lutte antiraciste était l'abolition de l'apartheid. Ce fut chose faite il y a dix ans et on ne s'en réjouira jamais assez.

Malheureusement, le racisme, l'intolérance religieuse et culturelle, la xénophobie, parfois aussi la sexophobie sévissent plus que jamais dans une grande partie du monde. On ose même affirmer, avec Mary Robinson, la Haut-Commissaire pour les droits de l'homme, qu'aucune région du globe n'y échappe totalement.

Le monde a changé et avec lui les manifestations du racisme, impliquant de nouvelles approches et un engagement plus affirmé des Etats. De nouvelles catégories de la population mondiale sont touchées, comme les réfugiés, les migrants et les personnes de couleur, certains groupes de femmes. L'acceptation de la différence est devenue un défi primordial dans les pays démocratiques, en particulier en Europe.

Par ailleurs, les entreprises d'extermination fondées sur l'appartenance raciale, nationale ou ethnique sont réapparues, cinquante ans après la 2^e guerre mondiale, que ce soit en Ex-Yougoslavie ou au Rwanda, nécessitant la création de nouveaux mécanismes internationaux de prévention et d'alerte.

Le monde a changé – mais l'idéologie raciale, fondée sur la division de l'humanité entre hommes et sous-hommes, continue à faire des ravages, que ce soit sur Internet ou dans des partis politiques, défiant nos législations et se mettant au service des stratégies de pouvoir ou, plus simplement, de la folie de certains.

Cette idéologie, qu'on le veuille ou non, nous, les Occidentaux, en portons une part de responsabilité. La reconnaissance de cette responsabilité, demandée par des pays représentant les deux tiers de la communauté internationale, est probablement l'enjeu principal de la Conférence mondiale. Si les implications d'une telle reconnaissance sont sans doute matérielles, la dimension éthique de cette exigence ne doit pas nous échapper.

La reconnaissance des souffrances passées et de leurs conséquences présentes est l'étape indispensable d'un processus restaurant le respect et la dignité des victimes, conditions nécessaires du pardon. Le pardon libère à la fois l'auteur et la victime. Ensemble, ils pourront alors tourner la page et aller de l'avant.

Cette journée devrait aussi permettre d'y réfléchir.

Boël Sambuc, vice-présidente CFR.